time de William Béroae, cultivateur et de Joana Bouffard, de cette paroisse Parrain, Amédée Béroae, Marraine Phébé Béroae, oncle et tante de l'enfant, lesquels n'ont pu signer non plus que le père. Lecture faite.

J. J. Blais, ptre

M. & Napoléon Proulx & Sara Lachance

Le seize juillet mil neuf cent sept, après la publication d'un ban de mariage faite au prône de notre messe paroissiale, entre Napoléon Proulx, veuf de Wilhelmine Lée, de cette paroisse d'une part; et Sara Lachance, fille majeure de feu Cyrille Lachance et de défunte Pomila Proulx, de cette paroisse d'autre part; vu la dispense de deux bans, accordée par Monseigneur C. A. Maroi, Vicaire Général le douze juillet courant, ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, nous prêtre soussigné vicaire de cette paroisse, avons reçu leur mutuel consentement de mariage, et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Phidélaire Lée, beau frère de l'épouse, et de Emile Lachance frère de l'épouse, lesquels ainsi que l'époux ont signé avec nous. Lecture faite.

Sara Lachance  Arthur Lachance
Phidélaire Lée  Narcisse Lemelin
Emile Lachance

J. J. Blais, ptre